

Rapport annuel — 2025



Bonjour à tous et à toutes,

Vous savez, il y a des années dont on se souvient pour les bonnes raisons... et il y a 2026. Un déluge au printemps, des semis qui n'en finissaient plus, suivis d'une saison de sécheresse comme nous en avons rarement vu. Pour couronner le tout, une pression financière qui ne cesse de s'accentuer chez les producteurs.

Lorsque l'on s'investit dans une organisation comme les Producteurs de grains de l'Estrie (PGE) et que l'on traverse une situation comme celle que nous avons connue, on voudrait pallier chaque problématique et rendre ces épreuves chose du passé le plus rapidement possible. Comme un navire qui coule, seul à écoper, je serais déjà au fond du lac. Mais en équipe, nous avons réussi à garder le bateau à flot. C'est pourquoi j'aimerais remercier les membres de mon conseil d'administration, qui ont su répondre présents, malgré les heures précieuses qu'ils auraient pu consacrer à leurs fermes respectives.

Il y a un proverbe qui dit : « À chaque médaille, il y a un revers. » Dans notre cas, il faudrait le modifier ainsi : « **À chaque plante dans une terre compactée, il y a une racine endurcie.** »

Cette saison a permis aux PGE de bien démontrer leur efficacité, notamment par notre anticipation des demandes de reports pour les dates de semis auprès de la Financière agricole du Québec (FADQ). Nous étions toujours prêts à prendre les devants pour vous épargner un stress supplémentaire, vous, producteurs et productrices, qui en aviez déjà largement assez. J'aimerais d'ailleurs remercier la Financière agricole du Québec de la région pour leur collaboration.

Nous avons également renforcé notre présence médiatique, particulièrement durant la période des semis et de la croissance, afin de sensibiliser le grand public aux enjeux de notre secteur et d'accentuer la pression sur le gouvernement. Qu'il s'agisse de la bourse du carbone, des aléas climatiques ou de nos positions concernant l'enveloppe budgétaire de 106 M\$ négociée à la suite des manifestations du printemps 2024, ces thèmes ont tous été abondamment mis de l'avant dans nos interventions médiatiques.

Régionalement, nous avons aussi réalisé plusieurs bons coups, que ce soit par notre aide financière à différents événements ou par notre présence directe auprès des producteurs. Je ne peux passer sous silence notre tournée des grandes cultures, qui s'est avérée un franc succès, ainsi que l'événement rassembleur qui s'en est suivi. Près de 60 producteurs et intervenants y ont participé. Votre présence et vos sourires ont été un véritable baume sur la saison que nous venions de vivre. Votre présence à nos activités nous va droit au cœur et reflète votre engagement envers nos initiatives.

Un autre point positif concerne la gestion de la faune. Le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs a annoncé, juste avant Noël, des nouveautés dans le plan de gestion du cerf de Virginie, accueillies comme un véritable cadeau sous le sapin. D'abord, le double abattage sera permis dans une même zone, tout en conservant la limite de prise d'un mâle et la restriction de la taille légale des bois (RTLB). Il s'agit d'un compromis bienvenu pour la gestion du cheptel là où la population est abondante, tout en maintenant une qualité de chasse pour ceux qui pratiquent ce sport pour les trophées. Par ailleurs, l'annonce comprend une autre mesure favorable : l'abolition du cours spécifique requis pour la chasse au dindon sauvage. Celui-ci sera intégré au cours de chasse général et inclus avec la carte du chasseur, rendant cette chasse plus accessible.

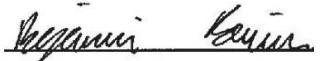
Pour l'année à venir, plusieurs beaux défis se dressent déjà devant nous. La lourdeur administrative des fermes demeure au centre de nos préoccupations. C'est simple : nous voulons que nos agriculteurs soient dans les champs, pas en train de se battre pour soumettre une demande d'aide à 9 h pile, pour finalement apprendre à 9 h 06 que les fonds sont déjà épuisés. Avec ce genre de méthode d'attribution, ce n'est plus au gouvernement que les producteurs enverront leurs demandes d'aide, mais plutôt à l'organisme Au cœur des familles agricoles (ACFA).

De plus, une année électorale provinciale s'en vient et elle devra, plus que jamais, porter nos couleurs de producteurs de grains. Considérant que nous évoluons sur un marché mondial, il est essentiel de pouvoir concurrencer à armes égales. Ici, je parle de la bourse du carbone, des subventions directes aux producteurs et des programmes de protection des risques.

Vous savez ce qui est beau avec notre métier? C'est que chaque printemps est un nouveau départ. Comme une nouvelle ligne de départ pour une course éternelle qui trouve son aboutissement à l'automne.

C'est donc avec le cœur rempli d'espoir et animé d'une motivation sans précédent que je vous souhaite une excellente saison à venir, des récoltes abondantes et un milieu agricole valorisant.

Au plaisir de se croiser au cours de la prochaine année lors de nos activités et merci de votre confiance.


Benjamin Boivin, président

Soutenir la communauté par des actions concrètes

Soutenir la communauté est une valeur chère aux administrateurs des Producteurs de grains de l'Estrie (PGE). En 2025, les PGE ont appuyé plusieurs initiatives porteuses pour le milieu agricole. Ils ont notamment offert la bière *Jean de passion*, brassée spécialement pour le 50^e anniversaire des Producteurs de grains du Québec (PGQ), qui a été servie comme bière d'accueil aux 300 convives du Banquet des champs, organisé par la Fédération de l'UPA-Estrie. Cette soirée festive mettait en valeur des saveurs exclusivement locales. Les PGE ont également offert cette bière lors du souper annuel *Fondue au fromage* du Syndicat de la relève agricole de l'Estrie, une activité de financement visant à soutenir les actions du Syndicat.

Dans le même esprit, les membres des PGE ont aussi soutenu un étudiant en administration des affaires de l'Université de Sherbrooke, intéressé par la production de grains, démontrant ainsi leur volonté de s'impliquer concrètement dans la communauté et de contribuer au-delà du secteur agricole.





Les PGE se démarquent encore lors de la Tournée des grandes cultures!

La Tournée des grandes cultures, tenue le 19 août 2025, a permis de compiler des données à l'échelle régionale et provinciale tout en mobilisant les producteurs agricoles. Les PGE se distinguent comme le seul syndicat régional à avoir assuré entièrement la gestion de leur événement, ce qui leur a valu une mention à titre de collaborateurs.

La collecte d'échantillons de maïs-grain et de soya a été assurée par neuf personnes connaissant bien le territoire, ce qui a garanti des données représentatives. Les PGE ont été mis en valeur lors du dévoilement des résultats, notamment par leur dynamisme, leur leadership et par les photos prises sur le terrain. L'édition 2026 promet de nouvelles initiatives pour enrichir l'expérience et élargir les données prises lors de cette journée.

Une épuchette de maïs réussie!

À la suite de la Tournée des grandes cultures, les PGE ont invité leurs membres à participer à une épuchette de maïs à la Ferme JF Bolduc, un événement qui a remporté un franc succès! Une soixantaine de personnes étaient présentes pour profiter de cette journée conviviale, qui comprenait un tirage de prix de présence, la visite de parcelles et des échanges enrichissants avec les représentants.



Un rôle clé dans le dialogue régional sur l'environnement et la faune en milieu agricole

Dans le but de mieux comprendre les enjeux des producteurs de grains, les PGE participent activement aux comités régionaux sur l'environnement et la faune en milieu agricole de la Fédération de l'UPA-Estrie. Ces rencontres permettent de faire entendre leur voix tout en diffusant les actions en agroenvironnement, en enrichissant les discussions et en renforçant la collaboration pour que les préoccupations des producteurs soient bien prises en considération.



Les PGE représentés sur le comité exécutif de la Fédération de l'UPA-Estrie

Les membres de la Fédération de l'UPA-Estrie ont récemment réélu Karine Vachon, vice-présidente des Producteurs de grains de l'Estrie (PGE), au sein de leur comité exécutif. Reconnue pour son leadership rassembleur, sa capacité d'écoute et sa compréhension des enjeux agricoles, elle contribue à renforcer la voix des producteurs de grains et à assurer une représentation crédible et solidement ancrée dans les réalités du terrain en Estrie.

Les PGE actifs dans les assemblées générales des syndicats locaux de l'Estrie

Les assemblées générales automnales des syndicats locaux et de la Fédération de l'UPA-Estrie en 2025 ont été marquées par l'adoption de plusieurs résolutions importantes. Les membres des PGE ont travaillé avec détermination afin de faire circuler trois résolutions qui leur tiennent particulièrement à cœur : la refonte de l'assurance récolte, les changements dans l'application de la loi sur les ingénieurs et la volonté de revoir certains programmes de financement. Ces trois résolutions ont non seulement cheminé au sein des syndicats locaux, mais elles ont également trouvé une place dans les discussions lors du congrès provincial de l'Union des producteurs agricoles du Québec (UPA), soulignant ainsi l'engagement des PGE à défendre les intérêts des producteurs de la région.

Échanges avec le public à la Ferme La Seigneurie

Les PGE ont tenu un kiosque lors de la journée Portes ouvertes Mangeons local de l'UPA à la Ferme La Seigneurie. Les visiteurs ont ainsi pu poser leurs questions et en apprendre davantage sur la production de grains, ce qui a favorisé des échanges directs et enrichissants avec les producteurs de la région.



Candidature au prix Réal-Fredette

En 2025, les membres du conseil d'administration des PGE ont présenté la candidature de Dany Mayrand au prix Réal-Fredette. Ce prix mettait à l'honneur l'implication dans le milieu agricole et visait à reconnaître un producteur ou une productrice se démarquant par son engagement. Même si Dany n'a pas remporté le prix, les PGE sont heureux de pouvoir continuer à compter sur sa présence et son engagement au sein du conseil d'administration.

Veille sur les réglementations

En 2025, les PGE ont suivi de près les prorogations concernant les dates de semis et de récoltes. Grâce à leur vigilance et à leur collaboration avec le comité exécutif de la Fédération de l'UPA-Estrie, le tableau de suivi de la FADQ a été simplifié et clarifié, évitant ainsi que les confusions survenues au printemps 2025 ne se reproduisent.



Actions politiques et rencontres avec les élus

Les PGE ont participé activement à des rencontres politiques afin de représenter les producteurs de grains de l'Estrie. Tous les députés ont reçu une lettre les invitant à contacter les producteurs de la région pour poser leurs questions.

Christine Labrie, de Québec solidaire, a accepté cette invitation et Benjamin Boivin, président des PGE, a eu l'occasion de la rencontrer dans les bureaux de la Fédération. Lors des élections fédérales, le comité exécutif de la Fédération de l'UPA-Estrie a également posé des questions aux candidats, dont certaines étaient directement liées à la production de grains.

Portrait des Producteurs de grains de l'Estrie

Les Producteurs de grains de l'Estrie représentent et défendent les intérêts de 1 565 producteurs et productrices*, répartis au sein de 776 entreprises.

Les Producteurs de grains de l'Estrie ont pour but de **promouvoir, défendre et développer** les intérêts professionnels, économiques, sociaux et moraux de leurs membres et des producteurs agricoles du territoire de l'Estrie.

Les PGE représentent toute personne commercialisant du grain selon les données du plan conjoint des producteurs de grains du Québec, soit tout grain ou graine récoltés ou destinés à l'être, ainsi que tout autre grain ou graine dérivés de l'une ou l'autre des espèces cibles par le plan conjoint. Ces plantes sont notamment le blé, l'orge, l'avoine, le maïs-grain, le sarrasin, la fève, le soja, le seigle, la fève blanche, la féverole, le pois, le lin, le colza, la luzerne, le trèfle, le mil, le brome, le lotier, la moutarde, le tournesol et le triticale.

*La baisse observée par rapport à l'an dernier résulte d'un ajustement méthodologique : seuls les exploitants sont désormais comptabilisés pour harmoniser nos données avec celles de la Confédération. Les variations du nombre de fermes, elles, ne sont pas liées à cet ajustement.